

# Bachelier en management du tourisme et des loisirs

<b>HELHa La Louvière</b> Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE		
Tél : +32 (0) 64 23 76 23	Fax : +32 (0) 64 23 76 33	Mail : <a href="mailto:eco.lalouviere@helha.be">eco.lalouviere@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Activités d'intégration professionnelle I			
Code	ECTO2B29AIP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Patricia MOLET</b> ( <a href="mailto:patricia.molet@helha.be">patricia.molet@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement permet à l'étudiant d'effectuer un stage opérationnel dans le secteur touristique et des loisirs afin de confronter en milieu professionnel ses compétences de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
  - 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
  - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
  - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
  - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
  - 1.5 Développer la polyvalence et proposer des solutions innovantes pour ses projets
  - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
  - 2.1 Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires
  - 2.2 Défendre des dossiers, des projets, des produits, traiter les objections, conseiller la clientèle, négocier avec les différentes parties prenantes
  - 2.3 Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats
  - 2.4 Agir comme interface dans les relations en lien avec le projet dont il a la charge
  - 2.6 Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au tourisme**
  - 3.1 Utiliser des supports cartographiques et gérer la dimension espace-temps des produits
  - 3.2 Exploiter les potentialités des logiciels et des outils de recherche d'information et de réservation spécifiques au secteur
  - 3.3 Concevoir, produire les documents, les produits, les projets, les actions de promotion adéquats sur les supports idoines
  - 3.4 Intégrer les procédures, les documents, les prescriptions légales et les stratégies spécifiques au secteur d'activité
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
  - 4.1 Identifier les attentes, les besoins, apprécier les réactions des clients, des fournisseurs et proposer des solutions

- 4.2 Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
- 5.4 Gérer les priorités, anticiper

### Acquis d'apprentissage visés

Agir de manière autonome dans la recherche d'un lieu de stage

Respecter consignes et échéances

Découvrir le milieu professionnel, ses exigences en termes d'objectifs, de comportements

Bénéficier d'une expérience concrète de la pratique d'un métier

Tenir compte des avis et se remettre en question dans un souci d'amélioration

Rédiger un rapport de stage selon un contenu minimal défini

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECTO2B29AIPA Stage I

60 h / 5 C

### Contenu

Rechercher un lieu de stage et réaliser les démarches administratives nécessaires.

Réaliser des missions ciblées les plus complètes possibles.

Confronter les compétences acquises jusqu'alors en tenant compte des impératifs de la direction et de la clientèle.

Travailler activement au sein d'une équipe en s'y intégrant.

Rédiger un rapport en respectant un contenu minimal défini.

Le stage de 4 semaines à temps plein se déroule obligatoirement dans un établissement ayant un lien direct avec le secteur du tourisme et des loisirs.

Le contenu du stage est négocié de commun accord entre l'étudiant, l'entreprise et le responsable de l'unité d'enseignement (objectifs, missions, tâches...). Le stage est supervisé par le maître de stage de l'entreprise.

L'étudiant est responsable de la **complétude** des documents (dossier de stage):

- demande de stage en un exemplaire conservé par le responsable de l'unité d'enseignement (coordination de la section)
- convention de stage en trois exemplaires originaux dont chacune des parties conserve un exemplaire
- un dossier de recherche de stage complète le dossier de stage

Dossiers de recherche et de stage doivent parvenir à la coordinatrice de section selon un planning défini en début d'année.

### Démarches d'apprentissage

Exposé préalable du responsable de l'unité sur la problématique des stages

Suivi de l'étudiant dans les différentes étapes: recherche d'un lieu de stage et prise de contact et de rendez-vous en entreprise, activation de la procédure d'acceptation et d'enregistrement du stage, réalisation du stage, rédaction du rapport de stage.

Evaluation du stage sur site de l'étudiant par le maître de stage et par un membre de l'équipe pédagogique.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Les modalités, supports et propositions de lieux de stage sont disponibles sur la plateforme d'apprentissage en ligne de la HELHa.

### Sources et références

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les informations (propositions de lieux de stage, documents administratifs...) sont disponibles sur la plateforme d'apprentissage en ligne de la HELHa.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

25%: évaluation par le titulaire de l'activité d'apprentissage du dossier de stage (dossier de recherche, demande et convention) et du rapport de stage établis par l'étudiant.

15%: évaluation effectuée par un membre de l'équipe enseignante

60%: évaluation effectuée par le maître de stage de l'entreprise

Prise en compte d'éléments pouvant moduler la note finale (démarches, respect des consignes, respect des échéances, intérêt du lieu de stage...) par le responsable de l'unité d'enseignement.

En cas de non remise du rapport, la note de l'AA sera PP (Pas Présenté). L'AA devra être représentée dans sa totalité en Q3.

En cas de renvoi pour faute grave, la note de l'AA sera Z (Zéro). L'AA devra être représentée dans sa totalité en Q3.

L'étudiant ayant un motif légitime ML en Q2 peut réaliser son stage en Q3.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

### Dispositions complémentaires

**Principe général :** la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

**Exceptions :** 1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).